

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Le Code du tourisme français devant évoluer à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2018 conformément aux dispositions de la Directive (UE) 2015/2302 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2015 relative aux voyages à forfait et aux prestations de voyage liées, les présentes CGV/CPV (Conditions Générales et Particulières de Vente) seront amenées à être modifiées pour tenir compte des nouvelles dispositions législatives ainsi que des dispositions du Règlement européen Général sur la Protection des Données personnelles qui entrera en vigueur le 25 mai 2018.

Les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de forfaits touristiques sont régies par les articles L. 211-1 et suivants et R. 211-1 et suivants du Code du tourisme.

## PRÉAMBULE

Les présentes Conditions Générales de Vente ont vocation à s'appliquer à toutes les prestations proposées dans les brochures Club Med® (ci-après les "Brochures Club Med®"), dans le Cahier des Prix et sur le site internet <https://www.clubmed.fr>. Elles définissent les conditions d'achat des prestations en point de vente physique (Agence...), sur internet et par téléphone. Elles sont complétées ou modifiées spécifiquement, le cas échéant, par des conditions particulières de vente notamment de Croisières by Club Med® et de Circuits Découverte by Club Med®. Le contenu du site internet, des Brochures Club Med®, du Cahier des Prix ainsi que les présentes Conditions Générales de Vente ont vocation à informer les clients du Club Med® (désignés ci-après "G.M®" ou "Gentil(s) Membre(s)®"), préalablement à la signature de leur contrat de vente ("Contrat"), du contenu des prestations proposées relatives au transport et au séjour (notamment l'hébergement, les loisirs et les activités sportives), des conditions d'annulation et de modification du Contrat, ainsi que des conditions de franchissement des frontières. Pour plus d'informations sur les prix, les modalités de paiement ou les prestations proposées par le Club Med® (notamment les dates de disponibilités des prestations avec supplément qui peuvent n'être proposées qu'à certaines dates et/ou selon la saison (Été ou Hiver), référez-vous au Cahier des Prix disponible en Agence (regroupant des informations sur : les offres promotionnelles de la saison, les formalités sanitaires/douanières et sur les prestations par Resort "Nos Resorts à la loupe" (lorsque ces informations saisonnières ne sont pas déjà publiées dans la Brochure)) ou au site internet <https://www.clubmed.fr>

Conformément au Code du Tourisme, le Club Med® se réserve expressément la faculté d'apporter des modifications aux informations figurant dans ses Brochures et son Cahier des Prix (prix, contenu des prestations de transport et de séjour, conditions d'hébergement, offres promotionnelles, et activités à la carte/avec supplément), notamment par le biais d'erratum disponible en Agence et sur le site internet <https://www.clubmed.fr>. Le Club Med se réserve également cette faculté concernant les informations publiées sur ses sites internet. Dans ce cas, les fiches descriptives et/ou les programmes des Forfaits sont mis à jour sur les sites.

## AVANT VOTRE DÉPART

### 1. VOTRE FORFAIT CLUB MED®

Le Club Med® propose différents forfaits (ci-après "Forfait(s)") au titre desquels des séjours en Resort, Villa ou Appartement-Chalet (combinés ou non avec une excursion ou avec un autre Resort), des Croisières à bord du Club Med 2, des Circuits ainsi que la formule "Escapades", regroupant quelques jours en Resort et quelques jours en Circuit. Ces Forfaits peuvent être proposés avec ou sans transport, dans ce dernier cas les séjours étant alors dénommés "Forfait sans transport".

Les Forfaits comprennent pour la durée du séjour choisie (étant précisé que la durée du Forfait avec transport inclut le temps de transport et de transfert) : (I) la pension complète (petit déjeuner, déjeuner, dîner, boissons au bar) hors consommations à la carte/payantes indiquées comme telles sur place (II) les activités sportives comprises dans le Forfait de base (se référer aux pages Resorts et à la rubrique "nos Resorts à la loupe" pour plus d'informations) (III) les remontées mécaniques (l'hiver dans tous les Resorts Sports d'hiver sauf pour les Forfaits non skieurs, non-randonneurs) (IV) lorsque celui-ci est proposé dans le Resort, le Club Med Baby Welcome® (sous réserve d'inscription préalable à la réservation, le nombre de places étant limité), le Mini Club Med®, le Junior Club Med et le Club Med Passworld® (V) l'animation en journée et en soirée.

Les Forfaits en Villa et en Appartement-Chalet comprennent, outre les prestations spécifiques au séjour en Villa/ Appartement-Chalet (telles que détaillées dans la rubrique "Nos Resorts à la loupe"), les prestations précitées au sein du Resort attenant. Chacun de ces Forfaits constitue un produit unique et indivisible dont le contenu est détaillé sur la page "Nos Resorts à la loupe" et sur le site internet <https://www.clubmed.fr>. Tous les Forfaits s'entendent en fonction des disponibilités.

Ne font pas partie du prix du Forfait, les prestations et consommations indiquées "avec supplément", "à la carte" ou payantes dans les Brochures Club Med®, dans le Cahier des Prix, sur les sites internet <https://www.clubmed.fr> et <http://www.croisieres.clubmed.fr> ou sur place en Resort. Les prestations avec supplément à la carte s'entendent en toute hypothèse en option, et selon les disponibilités. Certaines prestations (ex. structures d'encadrement, activités sportives) ne sont proposées qu'à certaines dates (par exemple uniquement pendant les vacances scolaires françaises (hors DOM-TOM) ou au contraire hors périodes de vacances scolaires). Les dates précises des prestations sont disponibles en Agence ou sur les sites internet <https://www.clubmed.fr> et <http://www.croisieres.clubmed.fr>

Le G.M® a la possibilité de réserver en même temps que son Forfait avec transport, une prestation avec supplément appelée "Escapade Découverte" consistant à effectuer avant ou après son séjour en Resort, Villa ou Appartement-Chalet, une escapade parmi la sélection proposée par Club Med®. Cette prestation "sur mesure" est réservable en Agence, et comprend l'hébergement dans un hôtel 3, 4 ou 5\* (selon les normes locales), le petit déjeuner et le transfert privé Aller/Retour aéroport-hôtel (avec accueil sans assistance francophone). Dans certains cas indépendants de la volonté du Club Med®, le G.M® est informé qu'il pourra être logé dans un hôtel différent de celui désigné sur son contrat de vente, le changement se faisant en tout état de cause sur un hôtel et un logement de catégorie équivalente sans surcoût pour lui. Le G.M® en est avisé aussitôt. Le prix d'une "Escapade" entre dans la composition du montant total du prix du Forfait tel que défini à l'article 2.1. À cet égard, tout ajout d'une "Escapade" postérieurement à la réservation d'un Forfait pourra entraîner l'application des pénalités prévues au 4.1.1 des présentes, notamment du fait d'une modification du transport inclus dans le Forfait. C'est pourquoi il est vivement recommandé une réservation concomitante à celle du Forfait avec transport.

Les consignes et règles de sécurité attachées aux différentes activités proposées doivent être respectées. L'observation de celles-ci par le G.M® entraînera notamment l'impossibilité pour ce dernier d'y participer (ex. dans les Resorts Sports d'hiver, le port du casque est obligatoire pour la pratique du hors-pistes lorsque que celle-ci est possible et proposée par les moniteurs encadrant les cours dispensés aux G.M®. Les G.M® ne souhaitant pas porter le casque ne pourront être admis dans les cours pratiquant le hors-pistes sans pouvoir prétendre à un(e) quelconque remboursement ou indemnité).

### Espaces non-fumeurs

Tous les espaces intérieurs communs ou privés sont non-fumeurs (disposition applicable également aux cigarettes électroniques).

### 1.1. VOTRE FORFAIT SANS TRANSPORT

Le Club Med® propose des Forfaits sans transport de durées variables.

Dans l'hypothèse d'un Forfait sans transport, l'arrivée s'effectue entre 15 heures et 20 heures, et le départ au plus tard à 15 heures, la libération des chambres étant prévue à 10 heures (horaire valable également pour le Forfait avec transport), sauf horaires particuliers précisés dans les Brochures Club Med® et/ou dans le Cahier des Prix et/ou sur le "Rendez-Vous Vacances" adressé au G.M®. Le prix du Forfait sans transport comprend les repas en pension complète, à partir du dîner

du 1<sup>er</sup> jour jusqu'au déjeuner du dernier jour. Les transferts entre l'aéroport, ou la gare, et le Resort sont à la charge des G.M®. En cas d'arrivée anticipée du G.M® et en fonction des disponibilités du Resort, le petit déjeuner et/ou le déjeuner du jour d'arrivée et/ou un hébergement au Resort pourront être proposés moyennant le paiement d'un supplément de prix. Il peut arriver qu'à certaines dates le Club Med® ne soit pas en mesure de proposer des Forfaits sans transport alors que les séjours avec transport sont disponibles. De la même manière, pour chaque type de séjour, il est prévu un contingent de places en Resort, notamment en fonction de la durée du séjour concerné.

Le Club Med® peut être amené à proposer dans le cadre de la vente de ses Forfaits sans transport une prestation de transfert avec supplément. Dans le cadre de leur Forfait sans transport, les G.M® ayant réservé auprès du Club Med® un transfert sont invités à limiter le nombre de leurs bagages et à informer préalablement le Club Med® (directement la réception du Resort, 48 heures avant leur arrivée) s'ils disposent de bagages particulièrement volumineux (ex : sac de golf, poussette), ce afin d'affecter au transfert concerné le véhicule le plus adapté possible. Le Club Med® se réserve en tout état de cause la possibilité d'imposer et de facturer un véhicule supplémentaire si le nombre de bagages dépasse la capacité du véhicule affecté au transfert en fonction des informations bagages fournies par le G.M®.

### 1.2 VOTRE FORFAIT AVEC TRANSPORT

Afin de connaître le taux de dioxyde de carbone consommé sur votre trajet, préalablement à la réservation de votre Forfait, saisissez sur le site internet <https://www.clubmed.fr>, les informations relatives à votre voyage sur la page Resort souhaitée, et suivez les instructions présentes dans la rubrique "Personnalisez votre transport". Vous pouvez également obtenir cette information en vous rendant directement sur la page d'accueil du site dans la rubrique "Club Med® s'engage/ Votre trajet : calcul CO2".

La règle indiquée au 1.1 concernant les bagages volumineux dans le cadre du transfert s'applique également au Forfait avec transport.

#### 1.2.1. Transport en train

Les Forfaits avec transport comprennent l'aller-retour avec transfert jusqu'au Resort/Appartement-Chalet. Le Club Med® réserve auprès de la SNCF des contingents sur lesquels s'appliquent des conditions d'utilisation. En cas d'annulation du transport ou de non-présentation du G.M® au départ, les conditions de résiliation définies ci-après au chapitre 4 s'appliquent en totalité sur le ou les parcours inutilisés. Les tarifs pour les moins de 4 ans permettent aux enfants d'occuper une place assise.

#### 1.2.2. Transport en avion

Les taxes aériennes (d'aéroport, d'assurance, de sécurité, carbone, de solidarité), les surcharges carburant et/ou les frais d'escales (en ce compris les taxes portuaires pour les Croisières Club Med 2) sont incluses dans les prix et sont celles connues à la date de publication du prix (pour celles mentionnées dans les Brochures Club Med® ou dans le Cahier des Prix, la date est celle précisée à l'article 4.2.1.). Elles sont sujettes à modification conformément à la législation applicable (cf. article 4.2 des présentes). Ces différentes taxes apparaissent parfois dans les Brochures Club Med® ou dans le Cahier des Prix sous les termes "taxes variables". Les transferts aéroport/Resort/Villa/Appartement-Chalet sont compris dans le prix, sauf exceptions mentionnées. Le Rendez-Vous Vacances adressé au G.M® avant son départ reprend toutes les informations relatives à son vol tel que figurant sur l'E-Ticket. Ce document est à présenter par le G.M® à l'enregistrement avec les documents d'identification (passeport ou carte d'identité en fonction du lieu de destination) afin que la compagnie aérienne puisse lui délivrer sa carte d'embarquement. La réglementation impose par mesure de sécurité qu'un enfant de moins de 2 ans partage obligatoirement le siège d'un adulte.







